

COMMENT INSCRIRE MON (MES) ENFANT(S) À L'ÉCOLE DE MIREVAL ?

24
-
25

1 INSCRIPTION

Après du Service Enfance Jeunesse à partir du 15 janvier 2024

DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire d'inscription (Ecole-SEJM)
- Assurance scolaire / Individuelle accident et péri/extrascolaire 24/25
- Livret de famille (complet)
- Avis d'imposition 2022-2023 de la famille + RIB (si prélèvement automatique)
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Attestation CAF, photocopie des droits d'aide aux loisirs et VACAF
- Autres : PAI, radiation, dérogation, jugement etc...

2 ADMISSION PÉDAGOGIQUE

Rendez-vous avec les directrices à partir du 15 janvier 2024, pour aborder les points suivants :

- Cursus scolaire précédent
- Inscription au registre des élèves de l'école
- Choix du cursus (bilingue occitan ou non)
- Besoins spécifiques de l'enfant (santé, scolaire)

Prise de contact par mail avec vos coordonnées téléphoniques



SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE MIREVAL

6 rue Jules Ferry ; 34110 MIREVAL
06.34.26.70.37 - sejm@mireval34.fr



ÉCOLE MATERNELLE

04.67.18.62.92
ce.0341478x@ac-montpellier.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04.67.18.62.91
ce.0341253C@ac-montpellier.fr